

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars à 20 heures 30 – salle multi-activités

Étaient présents : Alain WOIRGNY, Maire,
Mmes Manon BREDELET, Maryse CAEL, Béatrix LETOFFE,
Emmanuelle MOREL, Sandrine PARMENTIER
Mrs Pascal ALBISER, Jean-Claude CLEMENT, Gilles
DEMONDION, Arnaud LOUIS, Éric MELLOUKI, Richard
MICHEL, Jérôme OLIOT, Jean-Luc XEMAIRE

Absents excusés : Bénédicte PETITJEAN

Procurations : Bénédicte PETITJEAN à Arnaud LOUIS

Secrétaire de séance : Gilles DEMONDION

En préambule aux discussions, Monsieur le Maire demande suite aux contraintes de la crise sanitaire que la séance de ce conseil se déroule à huis clos, cette demande est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le maire demande également l'ajout à l'ordre du jour de 2 délibérations supplémentaires :

- ONF, approbation coupes d'assiettes 2021
- Durée d'amortissement du matériel et informatique

Ces demandes sont approuvées à l'unanimité

1) Comptes administratifs et de gestion des budgets « commune, forêts et eau) - Affectation des résultats 2020

Monsieur le Maire passe la parole à Gilles DEMONDION pour la lecture des comptes administratifs.

Budget Général :

Section fonctionnement

RECETTES	€	DEPENSES	€
Excédent fonctionnement reporté	157722,69	Charges à caractère général	192559,13
Atténuations de charges	43715,10	Charges de personnel	268126,96
Produits des services	22912,05	Atténuations de produits	0,00
Impôts et taxes	486914,46	Charges de gestion courantes	165979,88
Dotations, subventions de fonctionnement	143930,75	Charges financières	20766,86
Autres produits de gestion courante	64060,64	Charges exceptionnelles	120,00
Produits financiers	11,25	Opérations d'ordre entre sections	29599,75
Produits exceptionnels	6034,46		
Opérations d'ordre entre sections	12187,75		
TOTAL	937489,15	TOTAL	677152,58

Il en ressort un résultat excédentaire de 260 336,57 €.

Section investissement

RECETTES	€	DEPENSES	€
Résultat reporté	443615,61	Subventions d'équipement	0,00
Subventions d'investissement	17258,28	Immobilisations corporelles (1)	21326,38
Dotations FCTVA	31493,28	Opérations d'équipement (1)	18300,80
Excédents de fonctionnement capitalisés	60078,03	Emprunts et dettes assimilées	53890,25
Dépôts et cautionnements reçus	0,00	Participation et créances rattachées	15,50
Opérations d'ordre entre sections	29599,75	Opérations d'ordre entre sections	12187,75
TOTAL	582044,95	TOTAL	105720,68

Il en ressort un résultat excédentaire de 476 324,27 €.

(1) détail des investissements et des restes à réaliser repris ci-dessous

Détail des investissements	Réalisés en	Restes à réaliser
	2020 en €	pour 2021 en €
Honoraires architecte salle multi-activités		12614,64
Réhabilitation clocher église	8480,00	
Ordinateur mairie	1404,00	
Désherbeurs	5196,00	
Réfection mur fresque		25000,00
Mobilier mairie	985,80	
Elagueuse	935,00	
Réseau d'électrification		7500,00
Chaudière cantine garderie		3500,00
Sèches linges écoles	1300,00	
Acquisition terrain Pres Lelle		22000,00
Jardin public avec aire de jeux		1595,00
Travaux de voirie communale		42082,00
Acquisition site LANA		200000,00
Aménagement centre bourg		302940,55
Réseaux de voirie	17257,14	
Matériel de bureau et informatique	4069,24	

Budget Bois :

Section fonctionnement

RECETTES	€	DEPENSES	€
Résultat reporté	34226,77	Charges à caractère général	20660,39
Produits des services, domaine et ventes	48005,99	Autres charges de gestion courante	15000,00
		Charges financières	215,09
		Charges exceptionnelles	2664,10
TOTAL	82232,76	TOTAL	38539,58

Il en ressort un résultat excédentaire de 43 693,18 €.

Section d'investissement

RECETTES	€	DEPENSES	€
Résultat reporté	61942,49	Immobilisations en cours	945,00
TOTAL	61942,49	TOTAL	945,00

Il en ressort un résultat excédentaire de la section investissement de 60997,49 €.

Budget Eau :

Section d'exploitation

RECETTES	€	DEPENSES	€
Résultat reporté	2372,23	Charges à caractère général	4625,06
Ventes de produits fabriqués	52996,27	Charges de personnel et assimilés	1500,00
Autres produits de gestion courante	851,30	Atténuations de produits	13686,00
Produits exceptionnels	1,01	Autres charges de gestion courante	16576,50
Produits d'opérations d'ordre	5038,00	Charges exceptionnelles	603,38
		Opérations d'ordre entre sections	20032,97
TOTAL	61258,81	TOTAL	57023,91

Il en ressort un résultat excédentaire de 4234,90 €.

Section d'investissement

RECETTES	€	DEPENSES	€
Résultat reporté	85299,07	Immobilisations corporelles	0,00
Réserves	200,93	Opérations d'ordre entre sections	5038,00
Opérations d'ordre entre sections	20032,97		
TOTAL	105532,97	TOTAL	5038,00

Après lecture des comptes administratifs et comme la loi le veut, Monsieur le Maire passe la présidence du conseil à Béatrix LETOFFE, première adjointe, et il sort de la salle pendant le vote des différents comptes administratifs.

Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité des votants

De retour dans la salle, Beatrix LETOFFE informe Monsieur le Maire du vote à l'unanimité des comptes administratifs.

Après avoir remercié, l'ensemble du conseil pour ce vote, Valérie DUCHENE et Gilles DEMONDION pour leur rigueur dans la tenue des comptes Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'approbation des comptes de gestion du Receveur Municipal, ces derniers sont adoptés par 15 voix.

Affectation des résultats :

Budget Général :

Rappel le résultat excédentaire de la section fonctionnement est de 260336,57 €, le résultat excédentaire de la section d'investissement est de 476324,27 €

La section investissement laissant apparaître des restes à réaliser pour 617232,19 €, le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à 140907,92 €.

Il est proposé au conseil d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la façon suivante à savoir 140907,92 € en excédent de fonctionnement capitalisés et d'inscrire un résultat de fonctionnement reporté pour 119428,65 €.

Budget bois :

Rappel le résultat excédentaire de la section fonctionnement est de 43693,18 €, le résultat excédentaire de la section d'investissement est de 60997,49 €.

La section investissement laissant apparaître des restes à réaliser pour 61942,49 €, le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à 945 €.

Il est proposé au conseil d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la façon suivante à savoir 945 € en excédent de fonctionnement capitalisés et d'inscrire un résultat de fonctionnement reporté pour 42748,18 €.

Budget eau :

Rappel le résultat excédentaire de la section fonctionnement est de 4234,90 €, le résultat excédentaire de la section d'investissement est de 100494,97 €.

Il est proposé au conseil d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la façon suivante à savoir 4234,90 € au résultat de fonctionnement reporté.

L'affectation des résultats est adoptée par 15 voix

2) Programme ONF 2021

Monsieur le Maire communique le détail des travaux programmés pour cette année.

- Travaux de maintenance pour un montant de 560 € HT en fonctionnement.
- Travaux sylvicoles pour un montant de 1500 € HT en investissement.

Les travaux d'infrastructure concernant l'entretien et la création des renvois d'eau estimés par l'ONF à 3460 € seront assurés par les employés communaux.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Renouvellement du bail de chasse communale

Pour cette délibération Mrs Jean-Claude CLEMENT et Alain WOIRGNY se retirent de la salle compte tenu qu'ils sont tous les deux adhérents de la société de chasse.

Après un échange fourni entre les conseillers, il a été décidé de renouveler le bail de location du droit de chasse en forêt communale à la société de chasse Docelloise moyennant une location annuelle de 1550 € révisable annuellement selon l'article 3 du bail. La durée de la location est fixée à 12 ans du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2033.

Cette proposition est adoptée par 13 voix.

4) Demande d'effacement de dettes – budget eau

Demande d'effacement de dette pour une facture de 2015 d'un montant de 93,67 € concernant le budget eau faisant suite à un dossier de surendettement et une décision d'effacement de dette

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5) Convention d'objectifs 2021-2026, PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

Depuis 2014, le Pays d'Epinal Cœur des Vosges est labélisé Pays d'art et d'histoire par le ministère de la culture. Dans ce cadre, il s'est engagé à mettre en place des actions de valorisation et de sensibilisation de ses habitants à l'architecture, au patrimoine et aux paysages.

La commune de Docelles fait partie du périmètre Pays d'art et d'histoire à titre individuel notamment pour son église et le site de l'ex-papeterie de Lana.

Le coût de cette convention est fixé à 0,66 € par habitants soit pour Docelles un montant annuel de 582,78 €.

Le conseil décide d'adhérer à l'unanimité au Pays d'art et d'histoire du Pays d'Epinal et autorise Monsieur Le Maire pour la signature de la convention.

6) Concours du receveur municipal – attribution d'indemnité

Vote à l'unanimité de l'attribution d'une indemnité de confection des documents budgétaires de 30,49 € en faveur du receveur municipal.

7) ONF, approbation coupes d'assiette 2021

La proposition de l'ONF concernant les coupes 2021 qui représente un volume de 492 m3 (173 m3 de sapins, pins et 319 m3 de hêtres) est adoptée à l'unanimité.

8) Durée d'amortissement du matériel de bureau et informatique (annule et remplace la ligne 3 de la délibération n° 622020 du 04/12/2020)

Amortissement matériel de bureau et informatique sur 3 ans à compter 2021 concernant un investissement réalisé en 2016 pour un montant de 1014 € qui n'avait pas fait l'objet de son amortissement et des investissements réalisés en 2020 pour un montant de 5473,24 €.

Concerne les comptes suivants :

- Compte 28183 : + 2162,41 € /an
- Compte 6811 : - 2162,41 €

Cette proposition est adoptée par 15 voix.

9) Divers

- Demande de M Ludovic KHOLER pour l'installation d'un manège lors du prochain vide grenier et pour l'achat par la mairie de tickets. Demande mise en attente compte tenu de la crise sanitaire actuelle avec ses contraintes.
- Plusieurs arbres menacent des habitations, des lignes électriques (rue des fermes, route de Xamontarupt et allée des Bosquets), ils vont être abattus dans les prochains jours par l'entreprise ETF DIEUDONNE, le coût de cette intervention sera de 2844 € TTC.
- Demande de BIOVOSGES pour le renouvellement du FESTIBIO, demande transmise à l'OMSCL.
- Le vélo Sprint d'Anould nous informe du passage d'une course cycliste le 18 avril sur la RD départementale de notre commune.
- Remerciement du DON DU SANG pour le prêt d'une salle
- Courrier de M Christian BISTON de Cheniménil faisant état de remarques et suggestions concernant la qualité de l'eau.
- De nombreux remerciements ont été reçus en mairie concernant la distribution de la carte de vœux.

Fin du conseil à 22 h 55.